Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 718

Artikel: Service civil: la preuve par la déraison: les fronts, il y a sept ans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016810

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SERVICE CIVIL

La preuve par la déraison

L'initiative populaire «pour un authentique service civil» provoque de bien curieuses réactions dans les rangs de ses adversaires. Des réactions si disproportionnées — on touche parfois au phantasme — qu'elles mettent en évidence, «a contrario», le caractère raisonnable d'un service civil en Suisse. Difficile, en effet, de justifier avec les seules armes de la raison tous les maux qui menaceraient la Suisse au cas où l'initiative serait acceptée: toutes les démocraties occidentales ou presque reconnaissent à leurs citoyens le droit de servir la collectivité

sans armes et sans uniformes et n'ont pas pour autant sombré dans le chaos.

C'est précisément les modalités d'accomplissement d'un tel service qui donnent lieu aux interprétations les plus fantaisistes. Objectif: puisque le principe d'un service civil est difficilement attaquable de front, chercher à déconsidérer les objecteurs en accréditant la thèse des tire-au-flanc préoccupés par leur seul confort.

Ainsi la campagne publicitaire du comité d'opposition à l'initiative répand largement le mensonge d'un service civil accompli dans une entreprise autogérée, dans l'administration d'une organisation pacifiste, comme enseignant dans un centre de formation ou dans un pays du tiers monde, sans autre précision. D'ailleurs le Conseil fédéral, dans

son «message», avait montré la voie, en insinuant, lui, que l'initiative ouvrait la voie à des activités portant atteinte à la défense nationale.

Même Victor Lasserre, dans «Entreprise romande» (3.2.1984), ne résiste pas à la tentation, lui d'habitude si soucieux d'exactitude dans le propos et pointilleux quant aux sources. S'appuyant sur des citations d'un opuscule du Service civil international — qui ne représente pas le comité d'initiative —, il dresse un tableau bucolique du futur exercice civil: libre choix de l'affectation jusque et y compris au service des jeunes naturistes qui se sont déclarés intéressés! —, libre choix de la durée des périodes à accomplir, organisation autogérée du service. On voit bien l'intention: brosser le portrait d'un planqué qui cherche à tirer ses dixhuit mois le moins désagréablement possible.

Libre aux doux rêveurs du Service civil international d'imaginer des utopies qui les remplissent d'aise. Mais jusqu'à nouvel ordre, un article constitutionnel doit être concrétisé par une loi et les élucubrations d'une organisation particulière n'en tiennent pas lieu.

Si l'initiative est acceptée, le Parlement devra adopter une législation sur la base d'un projet élaboré par le Conseil fédéral; la loi elle-même sera précisée par une ordonnance du gouvernement. Ces notions élémentaires de droit constitutionnel, tout le monde les connaît, les adversaires de l'initiative également. Or ces derniers ont choisi délibérément une campagne basée sur des clichés et des affirmations qui relèvent de la calomnie.

Triste spectacle des partisans d'une «défense nationale forte», si peu sûrs de leur fait qu'ils en sont réduits, pour convaincre, à jouer sur le registre du mensonge et du procès d'intention. En passant, que ne pourrait-on dire du manque de sérieux des obligations militaires et de ceux qui les subissent, voire les ordonnent!

Pour leur part, les partisans de l'initiative ont su éviter le piège de l'antimilitarisme primaire et cen-

Les fronts, il y a sept ans

Les adversaires de l'initiative ont bien étudié les résultats du sondage effectué en 1977 par l'institut Vox, immédiatement après la votation sur l'initiative de Münchenstein. Les arguments les plus importants des opposants d'alors tournaient précisément autour de l'injustice créée par un service civil à l'égard de tous ceux qui accomplissent leurs

obligations militaires et des coûts inutiles engendrés par la mise sur pied d'un tel service pour quelques centaines de personnes. D'où la campagne actuelle centrée sur une image idyllique du futur service civil.

A l'époque, 71% des citoyens de plus de 65 ans avaient rejeté l'initiative, et 54% des citoyens entre 20 et 39 ans l'avaient acceptée. Sept ans ont passé. Sera-ce suffisant pour que le poids de la vieille génération ait diminué? Encore faudra-t-il que les jeunes se pressent aux urnes.

| Préférences exprimées en 1977 | Abstentionnistes | Votants OUI à l'initiative | NON à l'initiative | Total |
|--|------------------|----------------------------------|-----------------------|-------|
| On devrait pouvoir choisir librement entre un service militaire et un service civil de même durée, | 49% | 53% | 10% | 28% |
| Le service civil devrait être une fois et demie plus long que le service militaire et ouvert pas seulement aux objecteurs religieux | 20% | 37% | 20% | 25% |
| On ne devrait pas instituer de service civil; tous doivent accomplir le service militaire | 29% | 9% | 70% | 44% |

trer le débat sur le fond du problème. Et à ce titre, quel que soit le résultat de la votation, ils sortent nettement vainqueurs. Si le «non» l'emporte au soir du 26 février, les adversaires de l'initiative n'auront aucun titre à parler de victoire de la raison; l'invective et le discrédit répandus ne tiennent pas lieu de débat démocratique.

LUDWIG HOHL

Un stoïcisme athée contemporain

On n'annonce pas un prophète. Il vient, il est là, et ceux qui en ont le goût se réunissent pour écouter sa voix. Un écrivain comme Ludwig Hohl (L. H.) a toujours battu la campagne à l'écart des modes et des nouveaux dogmes, sans le moindre clienté-lisme, prenant au sérieux le seul approfondissement de sa voie ou de son dur chemin. Le témoignage de cette errance littéraire est apporté dans ses fameuses «Notizen», masse de 1200 pages publiées en deux volumes, mais introuvables en librairie. En conséquence, l'accès à l'œuvre de L. H. est nécessairement partiel, servi par tranches successives dans les petits fascicules des éditions Suhrkamp.

En français, l'éventail des textes de L. H. traduits devait s'augmenter de «Nuances et détails» aux éditions de l'Aire, promis pour la fin de l'année 1983 (traduction d'Etienne Barilier). Ironie posthume du personnage ou dernier pied-de-nez de l'édition, les exemplaires de «Nuances et détails» n'étaient pas au rendez-vous pour les fêtes. Peutêtre le signe respectueux que l'on ne vend pas L. H. comme dans un supermarché, en une «action» de fin d'année.

INTIMITÉ AVEC LES SAGES

L. H. a vécu toute sa vie un sentiment violent d'intimité avec des sages, Socrate, Montaigne, Spinoza ou Lichtenberg... Et il a épuisé à leur contact

le questionnement incessant des sources et des conditions de la morale.

Au bout de son expérience, il affirme que le labeurtravail est la condition même de toute élévation. «Il n'y a aucune situation sans issue. Le prochain pas, celui que tu fais, ouvre toujours une issue. Si aucun chemin n'est le bon, tu choisiras le meilleur parmi les pires. S'ils sont tous mauvais, élis celui qui l'est le moins (tu n'as aucun pouvoir sur une situation, mais tu peux toujours choisir ton chemin). Prendre un chemin, c'est le labeur essentiel.» («Nuances et détails», p. 137 aux éditions Suhrkamp).

L. H. exprime une forme de stoïcisme athée dont il aurait détaché toute idée de juste mesure dans le domaine du mieux vivre. L'ivresse et la jouissance font partie intégrante de la réflexion éthique de L. H. L'auteur développe également une «éthique du travail-labeur» qui n'a rien de commun toutefois avec la morale calviniste de la grâce.

HORS DES GRANDES IDÉOLOGIES

Sur tous ces fronts, L. H. fuit comme la peste les grandes idéologies nées de la révolution industrielle; il se désintéresse tout autant de l'analyse des totems et des tabous de la société contemporaine. Né avec l'irruption des grandes doctrines sociales, il a su mobiliser en lui-même une énergie spirituelle capable de lui éviter le piège de l'endoctrinement, aussi bien actif que passif.

Pour mémoire, Hohl est né à Schwytz en 1907, qu'il a très vite quitté, par mépris pour le dialecte suisse allemand. Et il est mort à Genève (rue David-Dufour) à l'automne 1980 (cf. DP 553 à 555, août/sept. 1980). Son œuvre littéraire est une élévation créatrice («eine rettende Produktion»), au sens où l'entendait Hölderlin de l'activité poétique. Ses textes brefs et essentiels, ses aphorismes attachants cherchent à sauver l'essentiel de la condition humaine. Traitant de tous les thèmes imaginables (de l'artiste au pharmacien, du verre cassé à la tuberculose), il s'exprime sur un mode oral et

socratique pour qui les jeux de langage et les dialogues sont de puissants ressorts d'accès à la vérité, toujours relative.

«Nuances et détails», qui seront très prochainement accessibles en français, font penser à l'horizon bosselé et répétitif de la surface de l'océan, mais traduisent une «économie du bonheur et du malheur», comme dit A. Muschg, que l'on a peine à enraciner dans le contexte des années 1931-1935, période de conception du texte.

Le succès de ces mots au fil des temps tient peutêtre dans leur manière de rendre visibles et concrètes entre eux les correspondances les plus primaires. Tout l'édifice n'est en fait que la manifestation unitaire et répétée du regard intérieur de l'architecte, d'une vision intime du bâtisseur, d'une contrainte morale.

L'extrait ci-dessous, tiré de «Nuances et détails» (p. 135) illustre l'importance qu'a pour L. H. la quête du but intérieur:

Voyez le bateau qui vogue sur l'océan, il est minuscule, gréé et pavoisé de mâts, d'appareils et pièces diverses, c'est une petite chose, gracieuse et tremblante; observé de l'altitude des nuages, il se meut comme s'il n'avait aucun plan, s'orientant dans un sens puis dans l'autre; et pourtant il est constamment fidèle à un but intérieur. Et ceux qui sont à bord, des êtres pourtant non négligeables, ils ne redoutent ni l'imprévu ni la petitesse de leur embarcation: infatigablement ils travaillent, ils font le point, ils tiennent la barre, ils manœuvrent ou scrutent la mer, tantôt poussés par le vent, tantôt entraînés par la force du petit moteur: ils naviguent sur le vaste océan qui pourrait les engloutir d'un seul coup (...) **E. B.**

NB. Ouvrages de L. H. traduits en français: «Chemin de nuit», traduit par Philippe Jaccottet (coll. CH 1978).

«Tous les hommes presque toujours s'imaginent», trad. Walter Weideli (L'Aire/Rencontre 1971). «Une ascension», trad. par Luc de Goustine (Gallimard 1980).